



c/o Pierre Steulet
10, Es Planches
2842 Rossemaison

OFCOM
Monsieur Martin Dumermuth
Directeur
Rue de l'Avenir 44
Case postale
2501 Bienne

Rossemaison, le 20 février 2008

Concession TV zone 4 – Arc jurassien : prise de position

Monsieur le Directeur,

Nous nous référons à votre courrier du 27 décembre 2007 concernant les consultations TV et vous remercions de nous donner la possibilité de nous exprimer.

Notre prise de position porte sur la concession TV de l'Arc jurassien. Nous nous basons sur les critères d'adjudication définis par votre office pour l'analyse et la comparaison des dossiers de Canal Alpha et de ARC TV :

Projets

Lorsqu'on analyse le contenu des pages 5, 6, 7 de la demande de concession de Canal Alpha, force est de constater que cette société est **sous la tutelle totale de l'Etat de Neuchâtel, de la Ville de Neuchâtel et des femmes et des hommes engagés en politique dans ce canton**. Or, la concession mise au concours doit couvrir d'autres entités politiques (Jura, Jura bernois et Nord vaudois) et cette situation est certainement contraire à la volonté du législateur et à l'article 93 de la Constitution fédérale.

Canal Alpha bénéficie du soutien de l'Etat de Neuchâtel depuis 2004 suite à l'intervention de l'OFCOM qui a obligé cette société à réformer sa gestion.

La mission du **Conseil consultatif** de Canal Alpha ne se limite pas à sa fonction usuelle et première « d'œil extérieur ». Il s'occupe en plus de fonctions opérationnelles telles que la grille des programmes, les relations politiques, sociales et culturelles.

L'Association des amis de Canal Alpha est composée uniquement de personnalités politiques. C'est un organe de recherche de soutiens financiers qui dispose d'un droit de regard sur le financement et le fonctionnement de l'entier de la chaîne.

Une commission cantonale composée essentiellement de personnalités politiques déjà présentes dans les autres organes apporte également son appui à Canal Alpha par le biais de recherches de fonds. Elle bénéficie également d'un droit de regard sur le financement et le fonctionnement de l'entier de la chaîne.

Un expert financier, mandaté par le canton de Neuchâtel, a pour mission une **surveillance trimestrielle** des comptes et un bon usage des ressources financières.

Couverture régionale

Pour ARC TV, la démarche « Arc jurassien » est omniprésente : tant au niveau de la couverture que du contenu. Cette approche sera un enrichissement bienvenu tant pour l'opinion publique que pour les acteurs et elle permettra de contribuer au renforcement de la cohésion de cette région à cheval sur plusieurs cantons. L'étude SECO (Benchmarking International Arc jurassien BAK, mai 2007), alinéa 2 page 108 est péremptoire « *les cantons de Neuchâtel et du Jura devraient être prêts à assumer des responsabilités dans la direction des opérations. Sans un tel engagement de ces deux cantons en faveur de concepts de développement harmonisés, le scénario « stratégie intérieure / extérieure » pour l'Arc jurassien est quasiment voué à l'échec.* ».

D'après la volonté des acteurs économiques de l'Arc jurassien, cette concession TV doit parfaitement couvrir toutes les régions concernées.

Nous constatons que le projet de Canal Alpha n'en tient que partiellement compte. Couvrir progressivement le Jura par un plan qui s'étend sur plusieurs années, c'est considérer le Jura comme une région non prioritaire. Qui plus est, couvrir le Jura bernois à partir de Delémont relève soit de la provocation soit d'un manque de culture politique.

Dès l'octroi de la concession, ARC TV s'est engagée à couvrir toute la zone avec des studios dans chaque région et propose une forte couverture de l'information régionale ainsi que le développement, entre autre, de la diffusion du sport de façon plus importante.

Financement

Canal Alpha est dotée d'un capital-actions de Fr. 476'400.- avec un endettement important et une volonté de recapitaliser par la première redevance basée sur la nouvelle LRTV. Cette façon de procéder n'est pas conforme. Même si le résultat des comptes 2007 peut laisser croire que la perte reportée sera éliminée, un plan d'assainissement cohérent devait être présenté dans le projet de demande de concession.

Les bilans prévisionnels de 2009 à 2012 démontrent un déséquilibre de financement, soit un fond de roulement négatif, situation qui empire d'année en année. Le ratio « degré de couverture 2 » (page 39 du dossier de Canal Alpha) doit être, selon des principes financiers universels, supérieur à 100 %, ce qui n'est plus le cas dès 2009. Les immobilisations sont alors financées par des dettes à court terme, situation qui peut mettre en péril la société. Il en est de même pour le ratio « degré de liquidité 2 » qui devrait également être supérieur à 100 %. La structure du bilan n'est donc pas saine et rien n'est fait pour l'améliorer puisqu'elle est amenée à perdurer jusqu'en 2012 au moins.

ARC TV sera dotée d'un capital de Fr. 1'000'000.- et des emprunts de Fr. 400'000.-. Ce projet a l'avantage de partir avec une infrastructure neuve, mieux adaptée aux besoins de la régionalisation et répondant complètement à l'attente des téléspectateurs d'aujourd'hui.

ARC TV aura la capacité de produire des émissions dans toutes les régions concernées et dans toutes les localités de la zone de diffusion grâce à son unité mobile HF au plus tard dès le début de la deuxième année d'exploitation.

Inputs :

a) Gestion de la qualité

A ce sujet, Canal Alpha propose une approche succincte qui ne relève pas vraiment d'un système reconnu de la gestion de la qualité. Aucun engagement n'est concrètement pris concernant la mise en place d'une certification officielle par un organisme agréé.

ARC TV est convaincue de l'efficacité d'un système de gestion de qualité. Le dossier prévoit une démarche pleine et entière des exigences du mandat de prestations : processus, organigramme, règlements, charte de rédaction, cahier des charges, cahier des tâches, etc.

b) Conditions de travail

Un des principaux actionnaires de ARC TV a été l'initiateur au niveau des radios régionales de la négociation d'une CCT avec le syndicat. L'échelle des salaires sur laquelle les partenaires se sont déjà mis d'accord est appliquée dans les radios RJB, RTN, RFJ depuis le 1^{er} janvier 2008 et le sera dès le démarrage de ARC TV.

c) Formation et perfectionnement

ARC TV s'engage à faire suivre obligatoirement les cours du CRFJ à ses journalistes, stagiaires et JRI. Des cours de perfectionnement annuels sont également planifiés ainsi qu'un encadrement régulier par des formateurs expérimentés. ARC TV travaillera avec du personnel qualifié connaissant très bien l'Arc jurassien et qui s'engagera à long terme dans l'entreprise ; le travail ne sera pas réalisé par des stagiaires qui se succèdent tous les quelques mois.

Canal Alpha a budgétisé Fr. 218'000.- sur cinq ans pour la formation de son personnel. ARC TV a quant à elle prévu Fr. 348'000.- sur cinq ans.

Dotation en personnel

La dotation en personnel de Canal Alpha va passer de 17 à 25 postes (sans connaître le détail des taux d'occupation). Il est prévu progressivement de créer 3-4 nouveaux postes pour la rédaction, 1-2 postes pour la vente et 1 pour l'administration, répartis sur deux sites (environ 5-6 personnes à Delémont et les autres à Cortaillod).

ARC TV prévoit 29 postes de travail à plein temps la première année, répartis entre 30 à 35 personnes dont 22 à 24 à la Chaux-de-Fonds, 5 à 6 à Delémont, 2 à 3 à Neuchâtel et 1 à 2 à Tavannes. Deux postes supplémentaires seront créés la deuxième année.

Outputs

Canal Alpha présente dans son dossier une charte de rédaction qui n'est pas basée sur la charte reconnue par Impressum et qui présente passablement de lacunes, notamment celle

qui autorise la direction à donner à la rédaction des directives concernant le traitement de l'information.

ARC TV s'est basée sur la charte actuellement en vigueur en Suisse romande mais aussi sur la Déclaration des droits et devoirs du/de la journaliste et sur les Directives relatives à la Déclaration, dont tous les journalistes et présentateurs auront connaissance par les cours suivis au CRFJ et par une démarche interne de transparence et de responsabilisation.

ARC TV présente un concept complet de l'information avec accès aux sources de l'ATS et de BNJ FM et retraitement systématique par une rédaction complètement autonome, située dans des locaux différents. Les informations répondent à toutes les exigences formulées dans les outputs, à savoir : développement de l'information régionale sous tous ses aspects (politique, économique, sport, culture, etc.) Elles seront variées, reflèteront tous les courants de la société en donnant la parole au plus grand nombre dans toute la zone de diffusion et dès le premier jour d'émission.

ARC TV produira ses programmes depuis La Chaux-de-Fonds, Delémont, Neuchâtel et Tavannes.

Couverture de la zone de diffusion

Pour ARC TV, le signal est amené des studios secondaires au studio principal de la Chaux-de-Fonds par un système de links dont une partie de la bande passante sera louée à l'année. Le système fonctionnera dès le premier jour d'émission. Le lien avec les téléseaux est déjà établi.

Conclusion

Nous demandons que tous les aspects du droit fédéral en matière de médias s'appliquent dans l'adjudication des concessions et que les intérêts des autres cantons (Jura, Jura bernois et Vaud) ne soient pas négligés.

Canal Alpha n'a pas l'indépendance nécessaire et le projet manque de cohérence à l'échelle de l'Arc jurassien.

ARC TV est un projet financièrement fort et indépendant qui tient compte de toutes les particularités des régions concernées et qui apporte une réelle diversité des programmes notamment au niveau de la couverture de l'information et des sports.

L'expérience dans la gestion administrative et financière ainsi que dans tous les autres domaines de la télévision (rédaction, technique, production vidéo, etc.) apporte à ce projet une réelle pérennité et crédibilité à long terme.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette analyse, nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos salutations très distinguées.

ARC TV SA



Pierre Steulet



Nathalie Rochat